



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse 10/03/2021

Les centres de vaccination bruxellois prêts à ouvrir & Vaccination des 75 +

Détails sur les centres de vaccination et le démarrage de la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans.

La Commission communautaire commune vise à garantir l'accès à la vaccination à tous les Bruxellois. L'objectif est de **vacciner au minimum 70% de la population bruxelloise** (c'est-à-dire au moins 650.000 Bruxellois de plus de 18 ans), en donnant la priorité aux groupes à risque identifiés. Et ce, pour obtenir *in fine* une immunité de groupe et endiguer la propagation du coronavirus.

Pour atteindre cet objectif, la Cocom a déjà inauguré [son tout premier point de vaccination à Pachéco](#), le 2 février dernier, et le [plus grand centre de vaccination belge au Heysel](#), le 16 février dernier. **Aujourd'hui, l'ouverture des autres centres de vaccination se prépare activement.** Ceux de de Molenbeek, Schaerbeek, Forest et Woluwé-Saint-Pierre ouvriront la semaine du 15/03, tandis que ceux d'Anderlecht, Uccle et Woluwé-Saint-Lambert ouvriront la semaine du 22/03. Le centre de l'Hôpital Militaire, quant à lui, ouvrira ses portes au grand public plus tard, lorsqu'il y aura davantage de vaccins. Tout comme les centres de vaccination dédiés aux institutions européennes.

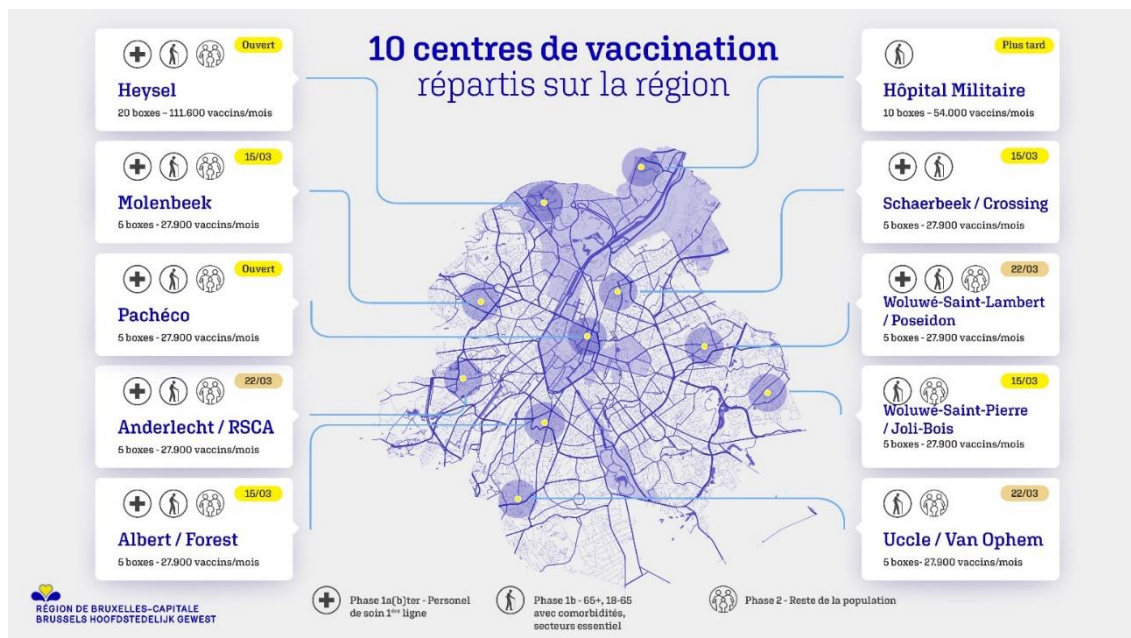
Qui peut se faire vacciner actuellement ?

Nous avons commencé ce week-end la phase 1b de vaccination et, pour le moment, les personnes de plus de 75 ans sont invitées à se faire vacciner. Elles seront rapidement suivies par les personnes de plus de 65 ans et les personnes présentant des comorbidités.

Les accompagnants de ces personnes peuvent exceptionnellement avoir accès à la vaccination pour peu qu'ils/elles aient plus de 65 ans, qu'ils/elles vivent en région bruxelloise, que des doses excédentaires soient disponibles dans les centres de vaccination et en fonction de la place disponible.

Les centres de vaccination bruxellois

En région bruxelloise, les 10 points de vaccination sont répartis géographiquement de façon stratégique sur le territoire pour atteindre un maximum de personnes.



Pour rappel, voici les adresses des différents centres de vaccination bruxellois :

Les heures d'ouverture au démarrage sont spécifiées sous chaque nom de centre de vaccination, ces horaires seront élargis dès que la disponibilité des vaccins le permettra.

- Depuis le 2 février :
 - 1/ **Pachéco** (Centre de test et de vaccination - Boulevard Pachéco, 42 à 1000 Bruxelles) - Ouvert du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
- Depuis le 16 février :
 - 2/ **Heysel** (Palais 1 Heysel - Avenue Impératrice Charlotte, 6 à 1020 Laeken) - Ouvert du lundi au samedi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
- À partir du 15 mars :
 - 3/ **Molenbeek** (Chaussée de Gand, 686 à 1080 Molenbeek) - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
 - 4/ **Schaerbeek** (Salle de sport Crossing - Avenue du Suffrage Universel à 1030 Schaerbeek) - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
 - 5/ **Forest** (Centre de test et de vaccination Albert - Avenue Jupiter, 201 à 1190 Forest) - Ouvrira du mardi au samedi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
 - 6/ **Woluwé-Saint-Pierre** (Joli-Bois - Drève des Shetlands, 15 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre) - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
- À partir du 22 mars
 - 7/ **Anderlecht** (RSCA - Avenue Théo Verbeeck, 2 à 1070 Anderlecht) - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
 - 8/ **Uccle** (Rue Égide Van Ophem, 110 à 1180 Uccle) - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
 - 9/ **Woluwé-Saint-Lambert** (Poseidon - Avenue des Vaillants, 2 à 1200 Woluwé-Saint-Lambert) - - Ouvrira du lundi au vendredi entre 9h30 et 16h30, avec un jour de nocturne spécifique.
- Ouverture ultérieure
 - 10/ **Hôpital Militaire** (Rue Bruyn, 200 à 1120 Neder-over-Heembeek)

Ces points de vaccination auront une **capacité finale de 375.000 vaccinations par mois**, avec entre 5 et 20 boîtes de vaccination et une capacité maximale allant de près de 900 à 4.000 vaccinations par jour et par centre. À terme, plusieurs de ces centres seront ouverts 7 jours sur 7 et tous ouvriront 6 jours sur 7 et 12 heures par jour.

Nous poursuivons actuellement également la phase 1a, c'est-à-dire la vaccination du personnel et des résidents en maison de repos, du personnel des hôpitaux, des prestataires de soins de première ligne et les personnes dans les autres collectivités (handicap, centres de jour, etc.).

Il est important de rappeler que la vaccination reste tributaire à la fois de la disponibilité des vaccins et de la volonté des citoyens à se faire vacciner. C'est pourquoi les Services du Collège réuni développent en ce moment des campagnes de sensibilisation à destination de différents publics selon les différentes phases de vaccination et a mis en place un plan stratégique de vaccination évolutif qui pourra s'adapter à tout moment pour coller au mieux à la réalité du terrain. La sensibilisation des Bruxellois à la vaccination a débuté au mois de février avec une campagne de communication, diffusée via un spot sur les écrans digitaux bruxellois (affichage urbain), sur les réseaux sociaux des communes, mais aussi via une campagne de diffusion payante sur Facebook/Instagram. Cette campagne se veut positive et son message le reflète : *"Avec le vaccin, notre vie d'avant est à portée de main" / La solution est en vous aussi*". Dès le 15 mars, un spot sera diffusé sur les chaînes de télévision.

Des solutions de mobilité

Les prochains centres de vaccination s'ouvriront pour la **phase 1b, dédiée aux personnes de plus de 75 et plus tard, aux personnes de plus de 65 ans**. Les premières invitations à la vaccination pour les personnes de plus de 75 ans ont été envoyées la semaine passée pour permettre aux premiers invités de s'inscrire dans le centre de leur choix. Les centres fonctionneront avec les quantités de vaccins disponibles et n'atteindront leur capacité que dans les semaines à venir. L'objectif ? Offrir la possibilité aux Bruxellois de se faire vacciner dans un centre à proximité de leur résidence.

L'accessibilité au vaccin étant une priorité en région bruxelloise, l'Administration de la Commission communautaire commune est en train de développer une stratégie de proximité et d'accessibilité pour les citoyens moins mobiles qui désirent se faire vacciner. L'objectif est de rendre la vaccination accessible à tous les types de publics sur le territoire bruxellois. Et ce, via toute une série de solutions diverses élaborées en partenariat avec certains acteurs publics bruxellois. Actuellement, tous nos centres de vaccination sont accessibles par les personnes à mobilité réduite et certaines communes ont déjà prévu des solutions pour leurs citoyens moins mobiles. Nous communiquerons plus en détail sur toutes les solutions de mobilité dans les prochains jours.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#).